

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 39

N°225

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 21 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Thérèse MBONDO
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Evolution du tableau des effectifs de la collectivité.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu l'avis du Comité Technique du 17 octobre 2018 ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les modifications d'organisation et les besoins des services, les mouvements de personnel ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

DECIDE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la suppression des emplois permanents à temps complet suivants :

- Un emploi correspondant au grade d'attaché territorial
- Un emploi correspondant au grade de rédacteur territorial
- Un emploi correspondant au grade d'adjoint administratif territorial

DECIDE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la création des emplois permanents à temps complet suivants :

- Un emploi correspondant au grade d'attaché territorial
- Un emploi de rédacteur territorial
- Un emploi d'auxiliaire de soins

- Cinq emplois d'adjoint technique

DECIDE d'approuver l'évolution du tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Cadre d'emploi	Effectifs permanents au TEB 01/09/2018	Création d'emploi	Suppression d'emploi
Emplois fonctionnels				
	DGS	1		
	DGA	4		
Filière administrative				
C	Adjoints administratifs territoriaux	264		1
B	Rédacteurs territoriaux	96	1	1
A	Administrateurs territoriaux	3		
A	Attachés territoriaux	122	1	1
Filière animation				
C	Adjoints d'animation territoriaux	112		
B	Animateurs territoriaux	19		
Filière technique				
C	Adjoints technique territoriaux	453	5	
C	Agents de maîtrise territoriaux	26		
B	Techniciens territoriaux	45		
A	Ingénieurs en chef territoriaux	7		
A	Ingénieurs territoriaux	10		
Filière médico-sociale				
C	Auxiliaires de puériculture territoriaux	58		
C	Auxiliaires de soins territoriaux	33	1	
B	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	16		
B	Techniciens paramédical territoriaux	6		
A	Cadres territoriaux de santé paramédicaux	2		
A	Infirmier en soins généraux territoriaux	24		
A	Médecins territoriaux	4		
A	Psychologues territoriaux	11		
A	Puéricultrices territoriales	9		
Filière culturelle				
B	Assistants conservation patrimoine et bibliothèque territoriaux	1		
A	Bibliothécaires territoriaux	2		

A	Attachés conservation du patrimoine territoriaux	2		
Filière sportive				
B	Educateurs territoriaux des APS	27,5		
A	Conseillers des APS territoriaux	1		
Filière sociale				
C	Agents sociaux territoriaux	43		
C	ATSEM territoriaux	156		
B	Assistant socio-éducatifs territoriaux	48		
A	Conseillers socio éducatifs territoriaux	2		
Filière police				
C	Agents de police territoriaux	23		
B	Chef de service Police municipale	1		
Sans filière				
	Sans cadre d'emploi (<i>médecins-dentistes, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet</i>)	57		
	Sans catégorie (<i>surveillant-e-s point école</i>)	34		
	Total	1722,5	8	3
	Nouvel effectif au 01/10/2018	1727.5		

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels sur ces emplois faute de candidatures de fonctionnaires.

AUTORISE Madame la Maire à recruter des vacataires pour réaliser des piges en français ou dans une autre langue ainsi que dans le cadre d'intervention(s) ponctuelle(s) lors de journée(s) professionnelle(s).

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Reçu en préfecture le : 23/11/18
Publié le : 23/11/18
Certifié exécutoire : 23/11/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI



[Handwritten signature]